

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2023-56
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 juin 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 28 juin 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Délibération 2023-56	Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.
Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33	
Nbre de membres présents : 24	
Nbre de suffrages exprimés : 29	M. Armando LOPES sort pour le vote de ce point. Excusés : MM. MMES Bernard COQU. Dominique DANGEL. Claude STIQUEL. Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL Absents : Valère NEDEY. Mme Nadine MERCIER. Pouvoirs : Bernard COQU pouvoir à Philippe GAUTIER Dominique DANGEL pouvoir à Denis NEDEZ Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER Stéphanie BOURQUIN pouvoir à Saniye AKDEMIR Jean-François HEIL pouvoir à Omar RABEL.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 22 juin 2023

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Marie HUGONIOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**CREATION D'UN POLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL - AUTORISATION DE SIGNER
LES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX DES LOTS 1 A 14 ET LEURS AVENANTS**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230704-2023-56-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

.../...

Extrait du registre des délibérations n°2023-56**CREATION D'UN POLE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX DES LOTS 1 A 14 ET LEURS AVENANTS**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney a lancé un programme de restructuration de l'ancien bâtiment d'enseignement de l'école de Sous-Roches pour le transformer en pôle d'enseignement musical ouvert aux adhérents de l'Harmonie Municipale et aux élèves du conservatoire de musique du Pays de Montbéliard.

Dans ce cadre, un premier marché relatif aux travaux de désamiantage / déplombage a été notifié à son titulaire, l'entreprise SAS DESAMIANTAGE SADT GROUPE, le 22 septembre 2022. Malheureusement, ces travaux ont dû être stoppés en raison du placement en liquidation judiciaire de cette entreprise, alors même qu'une procédure de consultation avait été lancée pour désigner les titulaires des 13 autres lots de travaux.

Cette procédure a donc dû être stoppée également, afin d'en relancer une nouvelle et globale relative à l'ensemble des 14 lots de travaux.

Dans cette opération, le montant total des marchés de travaux dépassant celui de 600 000 € HT figurant dans la délégation de signature accordée par la délibération n° 2020-48 du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal doit autoriser spécifiquement Monsieur le Maire à signer chacun des marchés de travaux et leurs éventuels avenants ultérieurs.

Pour mémoire, ces 14 lots ont fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence publié le 14 avril 2023 sur le profil acheteur de la ville (synapse-entreprises.com), et le 19 avril 2023 dans le journal d'annonces légales L'Est Républicain. La date limite de remise des offres a quant à elle été fixée au mardi 11 mai 2023 à 12h00.

Dans le cadre de ces marchés à procédure adaptée, lancés en application de l'article R. 2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, une procédure de négociation a été organisée suite à la réception des offres des entreprises afin de permettre l'obtention de meilleures conditions techniques et financières.

La commission de procédure adaptée élargie s'est alors réunie le mercredi 07 juin 2023, et a étudié les offres transmises au regard des critères de jugement des offres définis : 75% pour le prix des prestations, et 25% pour la qualité du matériel et des matériaux proposés, elle-même répartie en 10% pour les fiches techniques des produits proposés, et 15% pour la méthodologie d'exécution des travaux.

Cette commission propose d'attribuer les marchés dans les conditions suivantes :

- Lot 1 : Désamiantage / Déplombage
Titulaire proposé : Entreprise SAS CODEPA domiciliée à Arches (88380)
Montant du marché : 27 343.00 € HT, soit 32 811.60 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 2 : VRD / Aménagements extérieurs

CM DU 28 JUIN 2023

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le ----- et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230704-2023-56-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

Titulaire proposé : Entreprise COLAS FRANCE domiciliée à Dannemarie sur Crête (25410)

Montant du marché : 64 422.00 € HT, soit 77 306.40 € TTC correspondant à l'offre de base et aux variantes exigées n°1 et 2 respectivement relatives à la réalisation de clôtures en limite Ouest et en limite Nord

- Lot 3 : Démolition / Gros œuvre
Titulaire proposé : Entreprise RVB CONSTRUCTION domiciliée à Mandeuve (25350)
Montant du marché : 130 687.65 € HT, soit 156 825.18 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 4 : Charpente bois / Couverture / Zinguerie
Titulaire proposé : Entreprise CLAIR ET NET SAS domiciliée à Brognard (25600)
Montant du marché : 31 222.08 € HT, soit 37 466.50 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 5 : Charpente métallique / Etanchéité / Bardage
Titulaire proposé : Entreprise CLAIR ET NET SAS domiciliée à Brognard (25600)
Montant du marché : 92 233.35 € HT, soit 110 680.02 € TTC correspondant à l'offre variante proposée par l'entreprise.
- Lot 6 : Menuiseries extérieures
Titulaire proposé : Entreprise MENUISERIE CLAUDE domiciliée à Giromagny (90200)
Montant du marché : 123 991.86 € HT, soit 148 790.23 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 7 : Serrurerie
Titulaire proposé : Entreprise SAS CASOLI domiciliée à Offemont (90300)
Montant du marché : 21 500.00 € HT, soit 25 800.00 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 8 : Menuiseries intérieures
Titulaire proposé : Entreprise SAS NEGRO PERE ET FILS domiciliée à Bavilliers (90800)
Montant du marché : 32 885.57 € HT, soit 39 462.68 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 9 : Plâtrerie / Isolation / Peinture
Titulaire proposé : Entreprise SAS POLE BATIMENT domiciliée à Brognard (25600)
Montant du marché : 122 188.10 € HT, soit 146 625.72 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 10 : Revêtements de sols / Faïence
Titulaire proposé : Entreprise SAS CHAUVIER domiciliée à Bessoncourt (90160)
Montant du marché : 31 294.00 € HT, soit 37 552.80 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 11 : Ravalement de façades
Titulaire proposé : Entreprise SAS POLE BATIMENT domiciliée à Brognard (25600)
Montant du marché : 29 448.00 € HT, soit 35 337.60 € TTC correspondant à l'offre de base et à la variante exigée n°1 relative à l'application d'une couche d'impression sur les surfaces à traiter par le graffeur
- Lot 12 : Plomberie / Sanitaire
Titulaire proposé : Entreprise EURL CSVB domiciliée à Argiésans (90800)
Montant du marché : 17 047.60 € HT, soit 20 457.12 € TTC correspondant à l'offre de base

CM DU 28 JUIN 2023

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le ----- et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230704-2023-56-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

- Lot 13 : Chauffage / Ventilation
Titulaire proposé : Entreprise EURL CSVB domiciliée à Argiésans (90800)
Montant du marché : 65 476.56 € HT, soit 78 571.87 € TTC correspondant à l'offre de base
- Lot 14 : Electricité / Photovoltaïque
Titulaire proposé : Entreprise SAS DOUBS ELEC domiciliée à Valentigney (25700)
Montant du marché : 73 000.00 € HT, soit 87 600.00 € TTC correspondant à l'offre de base

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées (24 voix Pour M. LOPES quitte la séance), **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants dans les conditions précitées, toutes les pièces s'y rapportant, ainsi que leurs éventuels avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Philippe GAUTIER

PO
K.C.
C.S.

CM DU 28 JUIN 2023

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le ----- et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20230704-2023-56-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023

